

Charte de midi à L'Isle

Lieux d'accueil et trajet



1

Le Château

2

Local abri PC

3

Périmètre surveillé

Les repas

L'ASICOVV demande que tous les élèves inscrits aux repas ou pique-niques du réfectoire restent dans le périmètre défini ci-dessus (petit terrain de sport et place de jeux). Une surveillance est uniquement organisée dans ce périmètre et une personne est toujours à disposition dans les locaux du réfectoire en cas de problème.

Les élèves qui quittent le périmètre surveillé sont sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ou de leur représentant légal.

Le trajet recommandé pour se rendre du château au réfectoire et en revenir passe par la Rue du Château (cf: Plan).

Au réfectoire

- Repas chaud : un repas chaud livré par un traiteur est servi tous les jours, sauf le mercredi, dans le local des abris PC de L'Isle.
- Pique-nique : il est possible de pique-niquer au réfectoire. Des micro-ondes sont mis à disposition.

L'inscription est obligatoire au repas et au pique-nique (cf règlement de l'accueil de midi).

A la fin du repas, les élèves:

- Rangent les couverts et les chaises,
- Nettoient leur place.

Si des élèves inscrits souhaitent quitter le périmètre surveillé, ils doivent être au bénéfice d'une autorisation de leur(s) parent(s) ou de leur représentant légal.

Après le repas

Le périmètre surveillé reste accessible jusqu'à 13h15 et les élèves sont invités à y rester.

Durant la pause de midi, les élèves peuvent rester dans le réfectoire après avoir mangé pour :

- Jouer à des jeux de société
- Lire
- Discuter calmement
- Faire leurs devoirs
- ...

Ils peuvent sortir jouer à l'extérieur dans les limites du périmètre surveillé.

Des devoirs surveillés sont proposés. Les élèves peuvent y participer sur inscription (voir règlement des devoirs surveillés).

Des cours facultatifs sont organisés (inscription nécessaire). L'information sur leur déroulement est donnée par les maîtres et maîtresses de classe.

Un comportement respectueux est attendu en tout temps de la part des élèves : ils respectent les adultes et appliquent les consignes, respectent le matériel, le mobilier et les locaux mis à disposition, respectent leurs camarades...

Il est interdit de pénétrer dans les locaux du château sans autorisation durant la pause de midi.